



## Reprise progressive des cours à l'école de Saint-Julien-de-Coppel à compter du 12 mai 2020

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

En complément des informations communiquées par le directeur d'école, le présent document vous informe sur les mesures prises par la municipalité en matière d'accueil périscolaire pour la période courant jusqu'au 25 mai.

Nous avons décidé d'ouvrir en partie l'accueil des enfants en garderie et en restauration scolaire. Compte-tenu de la complexité de mise en œuvre du « protocole sanitaire », nous souhaitons que ces deux services soient un minimum sollicités. Une autre raison a guidé ce choix, s'agissant de l'occupation des enfants pendant les temps de garderie. En effet il n'y aura pas de jeux, pas de livres, pas de crayons, pas de papier mis à leur disposition. Nous vous invitons à équiper votre enfant d'une trousse individuelle et personnelle qui pourrait comprendre leurs crayons, feuilles et livres. Les enfants seront éloignés de leurs camarades et ne devront pas se toucher. Le reste de la journée scolaire étant conditionné par le respect de toutes les règles d'éloignement, de lavage des mains et de contraintes diverses, les enfants trouveront certainement les journées bien longues. C'est pourquoi nous **n'encourageons pas** le recours aux services de garderie. En tout état de cause nous ne pourrions pas accueillir plus de dix enfants en garderie.

Nous rappelons que les enfants seront conduits par les parents aux entrées extérieures selon l'accès attribué pour chaque classe. Les enfants seront accueillis par une agente municipale et les parents ne seront pas autorisés à pénétrer dans l'école. Il est demandé aux accompagnants d'enfants de respecter les marquages au sol et d'éviter les regroupements devant l'établissement.

S'agissant de la restauration scolaire. Nous pouvons accueillir vingt enfants par service, soit quarante au total. Les services seront organisés en fonction des heures d'arrivée du matin et en fonction du cadencement des récréations. Les repas seront préparés par nos services et les menus tendront vers une simplicité de confection, tout en offrant un certain plaisir gustatif. Nous considérons en effet que la pause déjeuner, constitue un moment de respiration dans leur journée d'école.

Pour ces deux services, nous vous demandons de bien vouloir indiquer sur la fiche jointe par le directeur d'école vos choix, de faire appel ou non aux services périscolaires. Vous formulerez quels sont exactement vos besoins. Il est précisé que nous serons amenés si cela s'avérait nécessaire, à refuser des enfants afin de respecter nos capacités d'accueil.

En l'absence d'élèves en PS et MS, il n'y aura pas de sieste après le repas de midi. De même il n'y aura pas d'étude surveillée en fin de journée.

Vous comprendrez que nous pourrions être amenés à modifier cette organisation, voire à supprimer certains services si les conditions sanitaires ne pouvaient être respectées.

Je vous remercie de votre compréhension. Je souhaite une bonne rentrée scolaire aux enfants qui seront accueillis à compter du 12 mai et une bonne continuation en travail virtuel à ceux qui resteront à la maison.

Le maire

Dominique VAURIS